

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18063**

### Intitulé

Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)	Président, Président de l'APCM, Président de la Chambre de métiers par délégation du président de l'APCM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310t Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (réalisation du service)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale assiste le chef d'entreprise artisanale dans la gestion administrative, comptable et commerciale de l'entreprise et assure :

- les tâches de secrétariat
- le suivi administratif et financier des relations avec les clients, les fournisseurs, la banque et le comptable, les administrations et divers organismes
- les opérations courantes en comptabilité
- la gestion administrative du personnel
- une participation active à l'accueil de la clientèle et à la vente des produits et services de l'entreprise.

Le titulaire de la certification est capable de :

- assumer toutes les tâches de secrétariat, organiser le fonctionnement administratif de l'entreprise et faire le choix des outils adaptés
- structurer l'organisation commerciale de l'entreprise artisanale, participer à la définition de la stratégie commerciale et mettre en oeuvre la politique commerciale
- assurer les opérations courantes en comptabilité, analyser la situation financière et la rentabilité de l'entreprise à partir des documents comptables
- gérer administrativement le personnel de l'entreprise dans le respect des contraintes sociales et juridiques
- assurer la relation avec les partenaires internes /externes de l'entreprise : client, fournisseur, banque, comptable, salariés, administrations et organismes divers.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur tertiaire

Les emplois occupés peuvent être :

- collaborateur de chef d'entreprise artisanale
- adjoint de direction de petites entreprises

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1608 : Secrétariat comptable

M1605 : Assistanat technique et administratif

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend quatre composantes majeures :

1. gestion de l'entreprise artisanale
2. communication et relations humaines,
3. secrétariat bureautique
4. stratégie et techniques commerciales.

La validation intègre du contrôle continu, des épreuves terminales définies au plan national en gestion et la réalisation d'un mémoire technico-commercial.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	50% de représentants de l'organisme de formation 50% de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Idem

En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale" avec effet au 29 novembre 2016, jusqu'au 19 juillet 2020.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale (ADEA-BCCEA)" avec effet au 21 avril 2012, jusqu'au 29 novembre 2016.

Arrêté du 7 août 2008 publié au JO du 27 août 2008 modifiant l'intitulé de la certification

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 29 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Brevet de collaborateur de chef d'entreprise artisanale'.

Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Brevet de collaborateur(trice) de chef d'entreprise artisanale'. Observations : Homologation depuis 1990

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

100 titulaires par an

#### Autres sources d'information :

<http://www.apcm.com>

#### Lieu(x) de certification :

ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES DE METIERS (APCM)

12, avenue Marceau

75008 Paris

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toutes les chambres de métiers départementales et territoriales.

#### Historique de la certification :

Anciens libellés : - Brevet de collaborateur(trice) de chef d'entreprise artisanale (Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993)

- Brevet de collaborateur de chef d'entreprise artisanale (Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997)

**Certification précédente :** Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale (BCCEA)